



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E73551

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2027

ÉDITÉ LE

14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2011
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2003B00190

Siret : 447 488 883 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6106925

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 520723X / 1244002 / 001 566154/7

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 520723X / 1244002 / 001 566154/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : I.D.R. 37

RUE JAQUELINE AURIOL
ZI LE BOIS DE PLANTE
37700 LA VILLE AUX DAMES

Téléphone : 02 47 78 50 10

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.idr37.com>

E-mail : contact@idr37.com

Responsabilité légale :

AURPHICA (824 213 474) / CORDELOIS AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	09/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.